

PERMETTRE AUX FRANÇAIS  
DE CONSTRUIRE  
LA FAMILLE  
DE LEUR CHOIX.



L'Institut des Français  
de l'Étranger

le meilleur du monde pour inspirer la France



en collaboration avec

## POLITIQUE FAMILIALE





L'Institut tient à remercier pour leur aimable soutien et leur précieuse expertise,

Monsieur Gérard-François DUMONT,  
Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne,

Monsieur Nicolas POUVREAU-MONTI,  
Directeur général de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie.



**L'Institut des Français  
de l'Étranger**

le meilleur du monde pour inspirer la France



L'Institut des Français de l'Étranger est un think tank créé en 2024 à l'initiative de Geoffroy Bunetel et Martin Tronquit, expatriés aux Émirats arabes unis depuis de nombreuses années. Inspiré et aidé par les Français installés dans de nombreux pays, l'IFE, non seulement analyse et diffuse les meilleures pratiques des politiques publiques pratiquées à l'étranger, mais cherche à stimuler et diffuser l'apport de nos communautés expatriées. L'IFE se propose d'apporter le meilleur du monde pour inspirer la France.

*Directeur général : Pierre-Jean Doriel*



L'Observatoire de l'immigration et de la démographie est un think tank indépendant fondé en 2020, qui travaille à éclairer le débat public sur les questions migratoires et démographiques en leur apportant une vision rationnelle et dépassionnée – fondée sur la rigueur scientifique et l'efficacité politique.

Son conseil d'orientation est composé de l'ancien directeur de la DGSE Pierre Brochand, du préfet et inspecteur général de l'administration Michel Aubouin, du démographe Gérard-François Dumont, de l'ambassadeur Xavier Driencourt et de l'avocat Thibault de Montbrial.

*Directeur général : Nicolas Pouvreau-Monti*



# SOMMAIRE

- 1 — SYNTHÈSE
- 2 — INTRODUCTION
- 3 — LE CAS SUÉDOIS  
SON SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT
- 4 — LE CAS ALLEMAND  
LE TIMIDE RENOUVEAU  
DÉMOGRAPHIQUE
- 5 — LE CAS HONGROIS  
UNE POLITIQUE COMPLÈTE QUI INTÈGRE NOTAMMENT  
LES PROJETS IMMOBILIERS DES FAMILLES
- 6 — BONNES PRATIQUES  
INTERNATIONALES CIBLÉES
- 7 — CONCLUSION

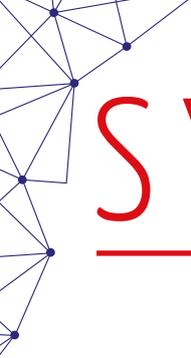
ANNEXES



1



SYNTHÈSE



# SYNTHÈSE

## — CONSTAT

En dix ans, la fécondité des femmes en France métropolitaine a chuté de près de 20 %, passant de 1,97 à 1,64 enfant par femme. Pour un pays disposant d'un modèle social fort, cette situation pourrait remettre en cause à long terme l'équilibre du système de retraite, augmenter la dépendance des personnes âgées, mettre à mal la productivité des actifs et diminuer leur part dans la société.

## — DIAGNOSTIC

Or, le nombre moyen d'enfants désirés par les couples de la tranche d'âge des 25-44 ans s'élève à 2,46, bien au-delà du niveau de simple remplacement des générations.

Le but d'une politique démographique efficace est donc de lever les freins sociétaux au désir d'enfant et non d'inciter les individus à en faire davantage.

## — CADRE

L'Allemagne, la Suède et la Hongrie ont, de manière plus ou moins pérenne et efficace, réussi à faire progresser la fécondité de leur pays, l'objectif de l'analyse étant de les examiner en fonction de quatre de leurs dimensions : l'argent, le temps, l'espace et l'atmosphère...

# SYNTHÈSE



Le modèle suédois combine une **série d'outils classiques** portés à un haut niveau avec **une ambiance sociétale favorable aux familles**. Le congé parental est particulièrement long, 16 mois, et bien indemnisé, à 80 % du salaire. Les allocations familiales sont élevées ainsi que le taux de prise en charge des enfants en bas âge, 54 %, par des structures d'accueil collectives.



L'Allemagne, dans les années 2000, a **réussi à redynamiser la fécondité des Allemandes de l'Est**, victimes des effets de seuil entre la politique fiscale et sociale. Le congé parental y est relativement généreux (quatorze mois d'indemnisation à 65 % du salaire) mais la prise en charge des enfants en bas âge via des modes de garde formels demeure basse, à 23 %.



La Hongrie se distingue par une **politique volontariste assez complète**, intégrant des éléments originaux comme des aides à l'achat d'un véhicule sept places, une exonération totale d'impôt sur le revenu pour les mères de plus de trois enfants, un prêt bonifié destiné aux familles pour l'achat de leur logement dont le montant à rembourser diminue à la naissance de nouveaux enfants.

## — CONCLUSION

En comparaison, la politique familiale française semble être victime de ses atermoiements puis de la remise en cause de ses principes essentiels au milieu des années 2010 et n'intègre ni la dimension du logement, ni celle de l'emploi des femmes. Son volet financier crée d'importants effets de seuil et un pic d'infécondité pour les classes moyennes inférieures.

De fait, le législateur serait inspiré de tenir compte des impératifs de simplicité, de lisibilité, d'investissement à long terme et d'équilibre entre les quatre dimensions précitées. Aussi faut-il recommander notamment la création d'un congé parental partagé d'entre 14 et 18 mois, indemnisé entre 70 et 80% du salaire et d'un prêt à taux réduit pour les familles de deux enfants et plus souhaitant acquérir ou agrandir leur résidence principale.



2



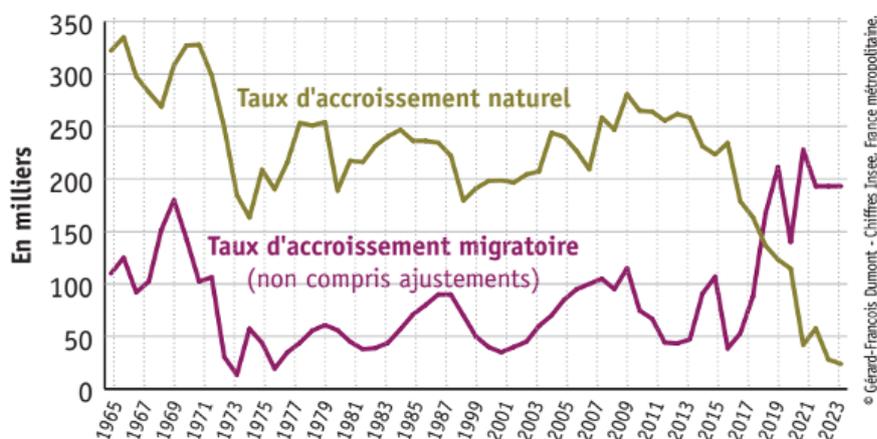
# INTRODUCTION

# INTRODUCTION

Depuis 2014, l'indice de fécondité des femmes résidant en France métropolitaine est en baisse rapide, passant de 1,97 enfant par femme à cette date à 1,64 en 2023<sup>1</sup>, soit une diminution de plus de 17%. La vitalité de la démographie française est ainsi obérée du fait de la baisse du nombre de femmes en âge de procréer d'entre 20 et 40 ans, qui chute de 9,3 millions en 1995 à 8,5 millions en 2023<sup>2</sup>, et le recul de l'âge moyen des mères à l'accouchement<sup>3</sup>, qui passe de 29 à 31,1 ans pendant la même période.

En limitant l'étude de la fécondité à la métropole, il est possible de constater, comme le mentionne le professeur Gérard-François Dumont, un « effet ciseau dans les composantes de l'accroissement démographique ». D'une part, le nombre de naissances (640 000 en France métropolitaine<sup>4</sup> en 2023 et probablement encore moins en 2024, selon les données des premiers mois de cette année) n'a jamais été aussi faible depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, sa courbe croisant celle des décès en 2023 et réduisant à néant l'accroissement naturel (+24 000 en 2023), d'autre part, le solde migratoire légal demeure extrêmement haut (+ 183 000 personnes en 2023, un chiffre équivalent à celui des années 2021 et 2022) et a surtout dépassé le solde naturel depuis 2017, ainsi que le montre le graphique ci-dessous<sup>5</sup>.

## LES TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL ET MIGRATOIRE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

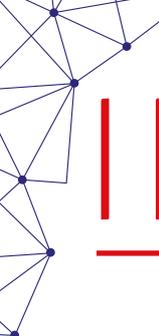


<sup>1</sup> Sylvain Papon, Bilan démographique 2023, INSEE, consulté le 17 juin 2024 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7750004#tableau-figure3>).

<sup>2</sup> Bilan démographique 2023, INSEE, 15 mai 2024, (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7750004#tableau-figure3>). <sup>3</sup> Âge moyen des mères à l'accouchement - France métropolitaine, INSEE, séries chronologiques, 15 mai 2024, (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001686826>). <sup>4</sup> Dumont, Gérard-François.

« Natalité et fécondité en France : des baisses prévisibles ? Une géographie uniforme ? », Population & Avenir, vol. 767, no. 2, 2024, pp. 17-19.

<sup>5</sup> *ibid*



# INTRODUCTION

## — LES CONSÉQUENCES DE CETTE NOUVELLE SITUATION SONT MULTIPLES

- Accentuation du déficit de notre système de retraite et du modèle social français en général. Selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), le système (hors retraites de la fonction publique) pourrait être proche de l'équilibre en 2070 avec une fécondité de deux enfants par femme. En revanche, dans le scénario bas (1,6 enfant par femmes), soit l'ordre de grandeur de la fécondité en France métropolitaine de 2024, son déficit se creuserait jusqu'à atteindre 1,5 % du PIB <sup>6</sup>. Calculé en tenant compte de la valeur du PIB nominal de l'année 2023, ce chiffre dépasserait les 42 Mds€ par an, soit 1 400€ par foyer.
- Baisse du potentiel de croissance économique qui se traduirait par une augmentation de la propension à épargner dans l'économie et à une baisse de la productivité des travailleurs.
- Tassement de la population active (estimé à 30,9 millions de personnes en 2023, dont 2,3 millions de chômeurs). Cela entraînerait une diminution du rapport entre actifs et inactifs de 60 ans ou plus, passant de 2,6 en 1990 à 2 en 2021 et 1,5 en 2070 dans le scénario central de l'INSEE projetant un indice de fécondité à 1,8 enfant par femme et un solde migratoire annuel positif à hauteur de 70 000 individus <sup>7</sup>.
- Perte d'influence de la France dans le monde – La France représentait près de 3% de la population mondiale en 1850, 1,7 % en 1950, moins de 0,9 % aujourd'hui et entre 0,6 et 0,7 % en 2050.
- Destructuration de la société combinant isolement des personnes âgées (avec, selon la Banque de France <sup>8</sup>, 55 % de personnes âgées dépendantes à horizon 2100) et une remise en cause des solidarités intergénérationnelles.
- Problèmes d'intégration d'une immigration de plus en plus massive.
- Un phénomène de migration interne entraînant un déséquilibre spatial dans la répartition des populations, d'où, par exemple, une baisse des naissances entre 2020 et 2023 plus marquée à Paris (-16,8 %) que la moyenne nationale (-8,1 %) <sup>9</sup>.

<sup>6</sup> Conseil d'orientation des retraites, rapport annuel, juin 2024. <sup>7</sup> Bechichi N., Fabre M. et Olivia T. (2022), « Projections de population active : le nombre d'actifs diminuerait à partir de 2040 », Insee Références – Édition 2022 – Éclairages, juin. <sup>8</sup> Noémie Lisack et al., « Les impacts macroéconomiques du vieillissement de la population », Bulletin de la Banque de France ; 223/2 – Mai-Juin 2019. <sup>9</sup> Dumont, Gérard-François. « Natalité et fécondité en France : des baisses prévisibles ? Une géographie uniforme ? », op.cit.

# INTRODUCTION

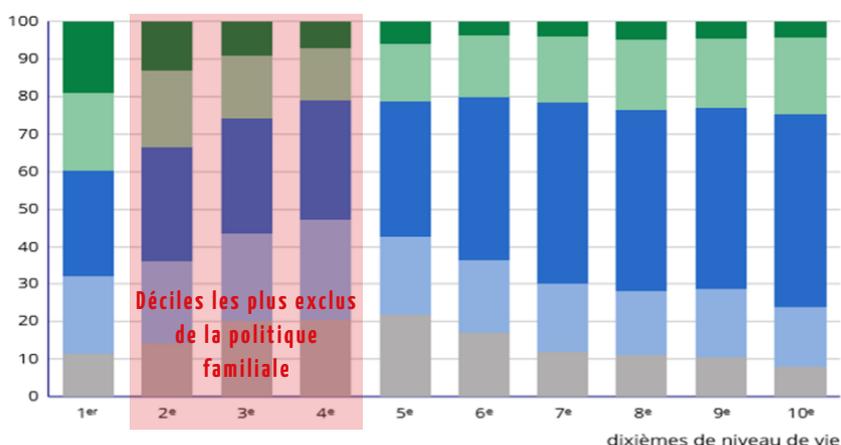
Bien qu'aussi généreuse financièrement que celle des pays comparés, la politique familiale en France a subi au milieu des années 2010 un rabetage systématique, accentuant fortement sa complexité et son manque de lisibilité, tout en engendrant une forte baisse de la fécondité. Les familles ont perdu confiance dans une politique qui, pendant des décennies, avait été transpartisane, soutenue à gauche comme à droite. Elle est encore moins axée qu'auparavant sur l'emploi des femmes et l'accès au logement. Elle apparaît ainsi sous-optimale.

Cette baisse de la natalité n'est pas seulement le fruit d'un choix rationnel des couples, elle est aussi subie par de nombreuses familles du fait de contraintes exogènes.

Le plafonnement du quotient familial, introduit en 1982, a également été réduit deux fois par la loi de finances pour 2013 (2 336 à 2 000 euros), puis une nouvelle fois par la loi de finances pour 2014 qui l'a abaissé à 1 500 euros<sup>10</sup>, engendrant de fortes inégalités de pouvoir d'achat entre les contribuables qui élèvent des enfants et ceux qui n'ont pas de charges d'éducation.

La politique de compensation financière pour ceux qui s'investissent dans l'éducation de leurs enfant est aussi victime d'importants effets de seuil qui pénalisent la fécondité des femmes issues de la partie inférieure de la classe moyenne, avec un creux notable pour les foyers gagnant aux alentours de 2 SMIC. Ce même creux coïncide d'ailleurs avec un pic d'infécondité des femmes des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> déciles qu'avait pu constater l'INSEE<sup>11</sup> en 2022<sup>12</sup>:

## DESCENDANCE FINALE DES FEMMES EN FONCTION DE LEUR DÉCILE DE REVENUS



<sup>10</sup> En tenant compte de sa revalorisation liée à l'inflation, le plafond du quotient familial pour les revenus 2023 se monte à 1759€. <sup>11</sup> Didier Reynaud, « Fécondité selon le niveau de vie : une nouvelle estimation », INSEE analyses n° 72, INSEE, 12 mai 2022. <sup>12</sup> Entre 19 590 et 24 470€ par tête en 2021.

# INTRODUCTION

De fait, depuis le milieu des années 2010, la France a transformé sa politique familiale reposant sur la solidarité entre les générations, pour privilégier une politique purement sociale de nature distributive.

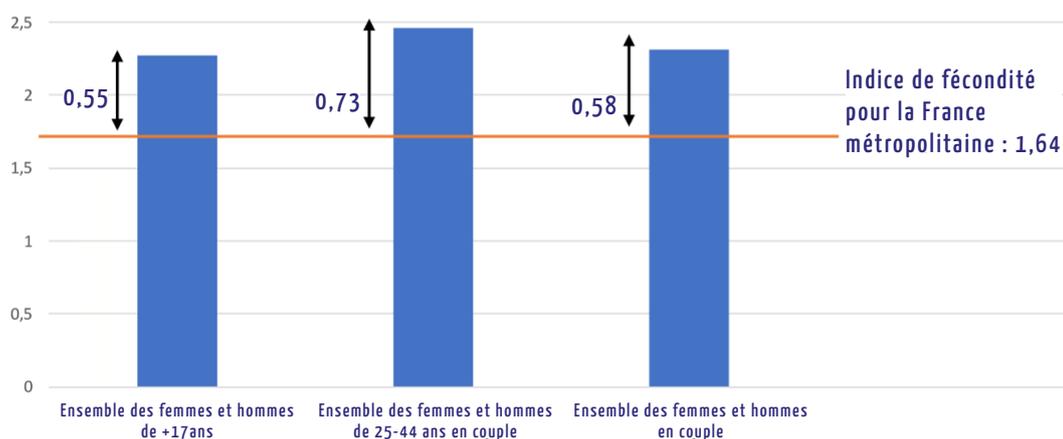
Se posent donc deux questions : **la baisse de la natalité est-elle le fruit d'une volonté sociale ou d'un choix contraint ? Existe-t-il des pays qui ont réussi à dynamiser leur démographie dont la France pourrait s'inspirer ?**

## — LES FRANÇAIS SOUHAITENT-ILS PLUS D'ENFANTS ?

Le nombre moyen d'enfants désirés par les individus de plus de 17 ans en France s'élève à 2,27 et grimpe même à 2,46 pour la tranche d'âge des 25-44 ans en couple, cœur de cible des politiques familiales<sup>13</sup>.

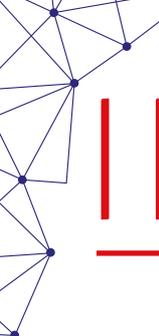
### RÉPONDANTS MAJEURS AYANT EXPRIMÉ LEUR IDÉAL PERSONNEL DE NOMBRE D'ENFANTS

(de « aucun enfant » à « sept et plus ». Source : Verian)



Selon un sondage Vérían effectué pour l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), 30% des Français de plus de 18 ans n'ont eu aucun enfant, 15% un seul, 28% deux et 19% trois. Des chiffres qui contrastent avec le désir d'enfant des personnes interrogées : seul 7% n'en veulent aucun, 7% un seul, 42% deux et 24% trois<sup>14</sup>.

<sup>13</sup> « L'idéal personnel moyen du nombre d'enfants en France », UNAF, 2023. <sup>14</sup> *ibid*



# INTRODUCTION

Selon une autre source<sup>15</sup>, un tiers des personnes âgées entre 18 et 50 ans aurait aimé avoir un ou plusieurs enfants supplémentaires mais a dû y renoncer, un chiffre qui monte à 38% pour ceux qui sont déjà parents d'un enfant de moins de 15 ans et descend à 28 % pour ceux n'ayant aucun enfant. Notons également que 21% des répondants auraient aimé avoir leur 1<sup>er</sup> enfant plus tôt, l'augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance du premier enfant étant accentué par des raisons indépendantes de leur volonté<sup>16</sup>.

Les raisons évoquées de ce renoncement, outre celles ayant trait à la vie privée des sondés, sont :

- les difficultés financières ou d'emploi pour 44% d'entre-eux ;
- les coûts des modes de garde pour 27% de l'échantillon ;
- les difficultés à se loger pour 21%.

Il est donc clair qu'une politique familiale visera non pas à encourager les Français à désirer davantage d'enfants, mais plutôt à lever les freins qui empêchent ceux qui le souhaitent à avoir plus d'enfants.

## — EXISTE-T-IL DES PAYS QUI ONT RÉUSSI À DYNAMISER LEUR FÉCONDITÉ ?

Parmi les pays dont la fécondité s'est redressée, le choix de la présente note a été de prioriser ceux dont le niveau de développement et la structure sociale pouvaient être judicieusement comparés à ceux de la France. L'Allemagne, la Suède et la Hongrie ont réussi, à des degrés différents et de manière plus ou moins pérenne, à augmenter leur fécondité.

---

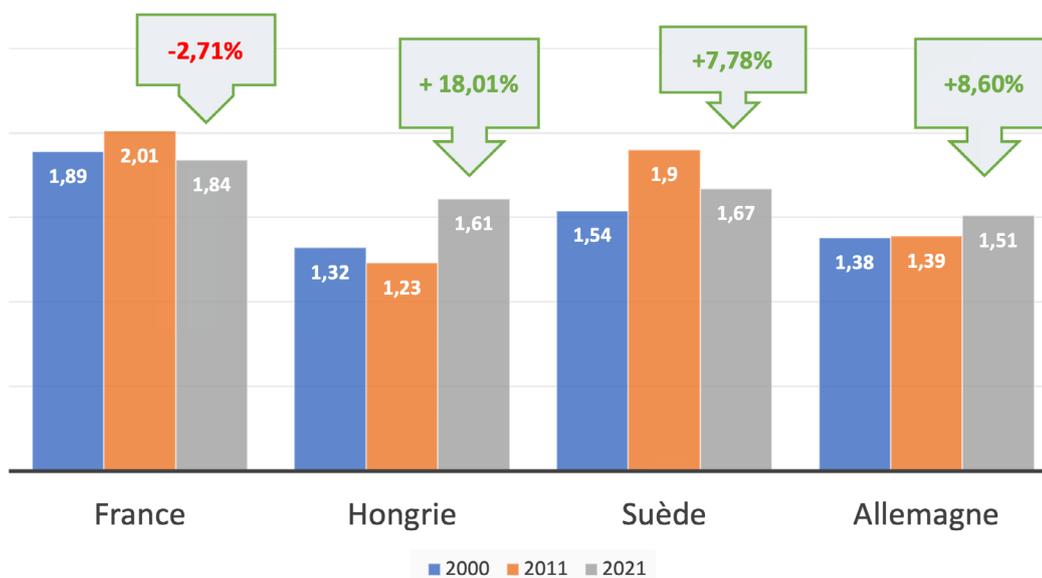
<sup>15</sup> « Enquête sur le congé parental auprès des personnes ayant renoncé à avoir un ou d'autres enfants », IFOP, juillet 2023.

<sup>16</sup> Désir d'enfant(s) – Entre désir et réalités : avoir des enfants aujourd'hui en France, Opinionway pour l'UNAF, janvier 2024.

# INTRODUCTION

## ÉVOLUTION DE L'INDICE DE FÉCONDITÉ : 2000-2021

Source : Ined/ Eurostat



La présente note dresse le bilan des politiques mises en place par les pays qui ont permis un rebond de la fécondité, avant de retenir les meilleures pratiques dont la France pourrait s'inspirer.

Elle est fondée sur l'analyse de l'ensemble de la recherche existante sur le sujet ainsi que sur des entretiens approfondis réalisés avec des Français résidant dans ces pays qui ont pu livrer leur « vécu » sur ces politiques et leur impression sur la possibilité de les transposer en France.

Le cadre de l'analyse reposera sur quatre piliers : l'argent, c'est-à-dire la politique de compensation monétaire des pouvoirs publics aux familles ; le temps qui recoupe les mesures visant à concilier vie professionnelle et vie familiale, notamment pour les femmes ; l'espace, pour l'accompagnement des projets immobiliers des familles, et l'atmosphère qui désigne la vision globale de la famille dans la société.

# INTRODUCTION



L'ARGENT

Compensations financières :

- fiscalité
- allocations



LE TEMPS

Intégration de la famille dans la société à travers le congé parental, le retour à l'emploi des mères et l'accessibilité des modes de garde formels.



L'ESPACE

Accès au logement via des prêts publics.



L'ATMOSPHÈRE

Une société qui valorise la famille, un environnement sécurisé.



3

---

# LE CAS SUÉDOIS

SON SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

# LE CAS SUÉDOIS

SON SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

## 1. DES FRANÇAIS DE SUÈDE COMBLÉS DANS LEUR VIE DE FAMILLE



Nolwenn L., professeur de chant à Stockholm et mère de trois enfants, est littéralement charmée par la flexibilité des employeurs suédois à l'égard du temps consacré à la famille. Selon elle, *« Les entreprises s'organisent pour trouver des remplaçants en CDD pour les femmes comme pour les hommes et ils ne sont pas mis au placard à leur retour, il y a une vraie ouverture de leur part pour trouver des solutions. »*

Axelle L., agent public de l'administration suédoise et officier de réserve à l'ambassade de France, mère de trois enfants, abonde en ce sens et loue la générosité d'un congé parental long et bien indemnisé, de même que l'importance des modes de garde formels : *« Il y a des garderies à tous les coins de rue, elles sont super bien entretenues et très abordables (environ 150 € par mois). La société s'adapte aux congés parentaux longs et aux enfants : si on a une poussette, on ne paye pas le bus et les billets de train ou de métro sont gratuits jusqu'à l'âge de sept ans. »*



Nolwenn L., se montre satisfaite des allocations familiales suédoises et la qualité d'un système fait *« pour que les parents travaillent et chacun des deux touche 50% des sommes versées sur son compte personnel. Le congé parental est également fait pour protéger les deux parents et qu'ils s'investissent dans l'éducation de leurs enfants. »*

# LE CAS SUÉDOIS

SON SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT



Frédéric G., directeur EMEA d'une entreprise de vente d'articles pour nouveau-nés est dithyrambique sur l'organisation sociale du pays à l'égard des familles :

*« Le congé parental permet d'avoir une flexibilité pour s'occuper des enfants. En général, les pères en prennent pendant au moins 6 mois. J'ai en permanence dans mes équipes entre 5 et 10 personnes en congé parental. Le système VAB, qui donne droit à prendre un congé maladie sans délai de carence lorsqu'un enfant est malade, aide aussi les parents à gérer efficacement leur vie de famille. Tout dans le système est fait pour que ça fonctionne, la Suède c'est le paradis ! Les Suédois expatriés à l'étranger reviennent au pays quand ils décident d'avoir des enfants. Ici tout est organisé pour que ça marche alors qu'en France il faut se battre pour avoir une place en crèche. »*



Frédéric G. constate un problème de renchérissement des coûts de l'immobilier à Stockholm spécifiquement. Selon lui : *« l'accès à la propriété est compliqué et empêche de passer le cap du deuxième ou du troisième enfant. Comme les loyers sont plafonnés, les entreprises n'investissent plus dans l'immobilier locatif et le marché immobilier est verrouillé. »*



# LE CAS SUÉDOIS

— SON SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

## 2. LE SPEED PREMIUM ET LES MONTAGNES RUSSES DÉMOGRAPHIQUES

Depuis les années soixante, la fécondité des Suédoises oscillait entre 2,2 et 2,4 enfants par femme puis est redescendue à environ 1,6 enfant par femme au début des années 1980. Celle-ci a, par la suite, connu deux pics qui lui ont permis d'atteindre le niveau de remplacement des générations. Le premier, entre 1983 et 1999, avait vu la fécondité remonter jusqu'à 2,12 en 1990 pour retomber à 1,5 en 1999. Le second a porté ce même indice à 1,98 en 2010 pour finalement se réduire à 1,67 en 2023<sup>17</sup>. Toutes ces données doivent aussi être considérées compte tenu des dynamiques migratoires du pays qui ont considérablement évoluées<sup>18</sup>.

Dans les années 80, la Suède avait mis en œuvre une politique familiale originale, dite du *speed premium*<sup>19</sup>, permettant de ne pas perdre les avantages du congé parental en cas de naissance d'un deuxième enfant maximum 30 mois après la naissance du premier. L'objectif était de favoriser le passage de la naissance du premier au deuxième enfant en raccourcissant les intervalles : une stratégie qui a fonctionné dans un premier temps puisque la fécondité des femmes suédoises a progressé de 0,2 point en cinq ans et de 0,5 point en dix ans, comme le montre le graphique page suivante<sup>20</sup>.

---

<sup>17</sup> INED, tout savoir sur la population, la population en graphique, 23 mai 2025, ([https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/graphiques-cartes/population\\_graphiques/](https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/graphiques-cartes/population_graphiques/)).

<sup>18</sup> Tribalat, Michèle, « Suède : une croissance démographique qui doit beaucoup à l'immigration », Population & Avenir, n° 762, mars-avril 2023.

<https://doi.org/10.3917/popav.762.0014>

<sup>19</sup> Concrètement, les parents pouvaient conserver leurs allocations de congé parental versées après la naissance d'un enfant jusqu'à la naissance suivante pourvu que celle-ci se produise moins de trente mois après la première.

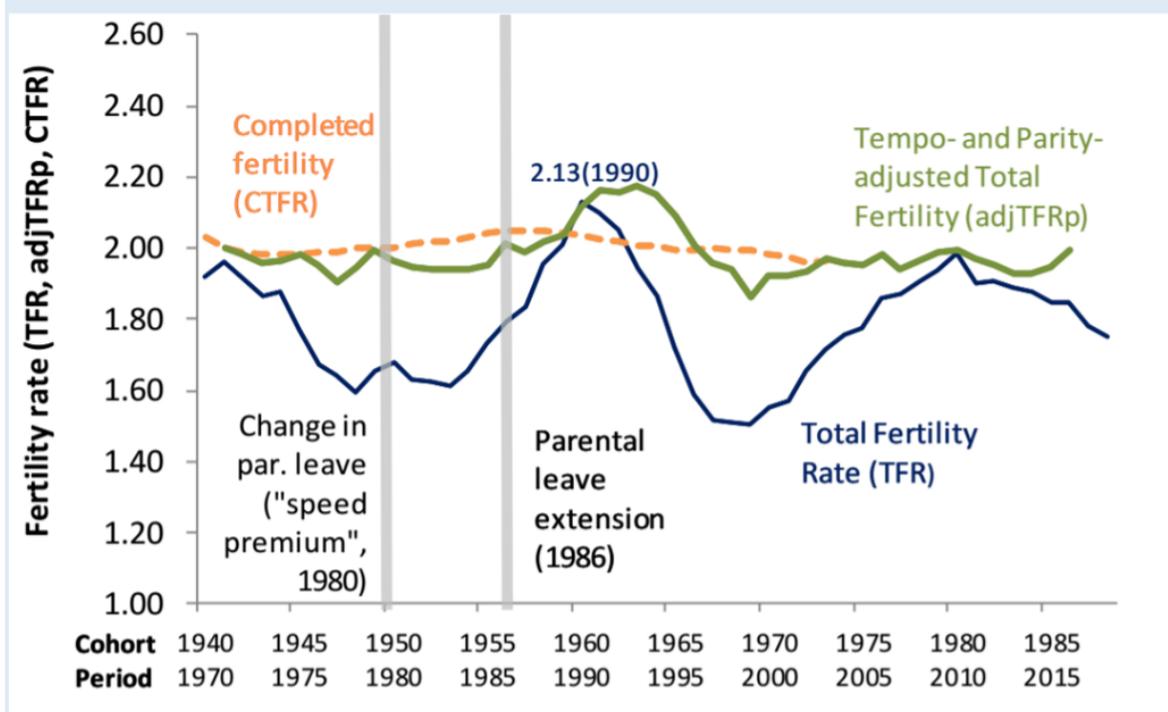
<sup>20</sup> Tomáš Sobotka et al., *Policy responses to low fertility: How effective are they ?*, Working Paper No. 1, United nations population funds, 31 May 2019.

# LE CAS SUÉDOIS

SON SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

## PROGRESSION DE LA FÉCONDITÉ DES FEMMES SUÉDOISES

Figure 10 Total Fertility Rate (TFR), Tempo- and Parity-adjusted Total Fertility (adjTFRp) and completed cohort fertility rate (CTFR) in Sweden in 1970-2018 (and among women born in 1940-74)



**Notes:** Cohort fertility data are shifted by 30 years, reflecting the mean age at childbearing. A small share of completed fertility at higher childbearing ages (42+) is estimated.

**Sources:** Human Fertility Database (2019), Statistics Sweden (2019) and own computations. Tempo- and Parity-adjusted Total Fertility (adjTFRp) was computed by Kryštof Zeman.

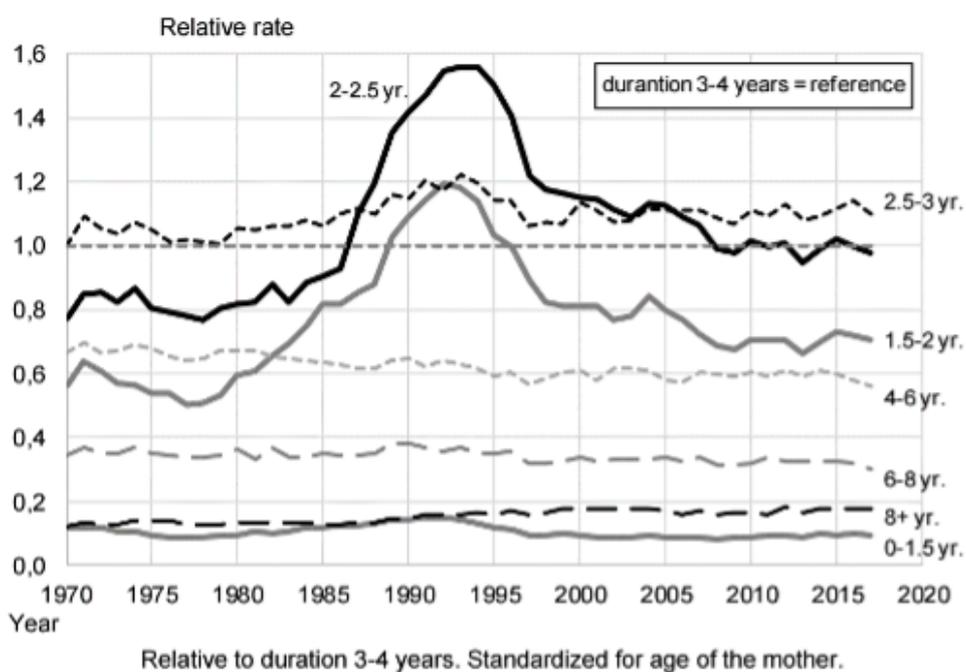
*This box is based on the following studies: Andersson (2004); Andersson et al. (2006), and Neyer and Andersson (2008)*

# LE CAS SUÉDOIS

SON SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

L'Université de Stockholm<sup>21</sup> démontre que les naissances d'un deuxième enfant dans un laps de temps compris entre 1,5 et 2,5 ans après la naissance du premier ont décollé entre 1980 et 1992 puis ont entamé une lente décrue<sup>22</sup>:

**Figure 2 – Standardized second birth rates, by time since the birth of the first child, 1970–2017. Swedish women.**



Cette hausse ne s'est donc pas pérennisée dans le temps, donnant une image de montagnes russes de la démographie du pays. Le modèle du *speed premium* a donc pu accélérer la hausse de la fécondité mais n'arrive pas à enrayer sa chute. Depuis les années 2010, l'intervalle des naissances a d'ailleurs retrouvé son niveau des années 80, au moment de l'introduction du *speed premium*.

<sup>21</sup> Vitor Miranda, Short birth intervals become less common in Sweden: a decline of the speed-premium effect?, demography unit, Stockholm university, 2019.

<sup>22</sup> L'échelle des ordonnées s'entend comme le ratio de naissances du deuxième enfant en fonction de la durée observée depuis la naissance du premier, comparé à un groupe de contrôle (dont l'indice est fixé à 1) des mères ayant eu un deuxième enfant entre trois et quatre ans après avoir eu le premier.

# LE CAS SUÉDOIS

SON SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

## 3 - UNE POLITIQUE DE FORTE SOCIALISATION DES COÛTS LIÉS À LA FAMILLE...



- **Le système d'allocation familiales suédois est universel** et versé jusqu'à ce que les enfants atteignent 16 ans, voire au-delà s'ils n'ont pas terminé leurs études secondaires. Leur montant mensuel est de 123€ dès le premier enfant, de 138€ pour le deuxième, de 195€ pour le troisième, de 294€ pour le quatrième, 418€ pour le cinquième et 541 € à partir du sixième enfant (soit entre 3 et 13% du salaire moyen mensuel par enfant).
- **Deux tiers des sommes consacrées aux frais de garde des enfants de moins de 14 ans sont déductibles des impôts** avec un plafond à 4000€ par an, le même système s'applique pour un tiers du montant des frais d'inscription dans une école privée avec un plafond de 5 000€.



# LE CAS SUÉDOIS

SON SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT



- Mesure emblématique visant à promouvoir l'égalité homme-femme, **le congé parental est particulièrement attractif** : sa durée est de 480 jours par couple qui peuvent être répartis sur une période de 12 ans. Il peut être partagé entre les deux parents, mais trois mois sont obligatoirement réservés au parent qui n'en a pas bénéficié depuis la naissance (généralement le père). Il est particulièrement bien rémunéré : **80 % du salaire antérieur, plafonné à un peu moins de 4 000 euros par mois.**
- L'importance des modes de garde formels des enfants (dont 54 % ont été accueillis dans ce type de structure en 2023) ont permis de faire émerger une société respectueuse de l'égalité homme/femme.



D'une manière générale la Suède se distingue par un modèle de politique publique ayant réussi à mettre l'accent sur une articulation fluide entre vie personnelle et vie professionnelle pour les couples et notamment pour les femmes, leur taux d'emploi ayant atteint 73,5 % en 2020. La société suédoise est organisée autour de l'accueil de l'enfant qu'il s'agisse des transports, des lieux culturels ou des loisirs.

# LE CAS SUÉDOIS

— SON SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

## 4\_ ... DOTÉS DE MOYENS CONSÉQUENTS.

La Suède a longtemps fait partie, avec la France<sup>23</sup>, des pays européens où les pouvoirs publics consacraient la part la plus importante du PIB, 3,4 %, aux politiques familiales. Elle privilégie aujourd'hui les prestations en nature (62 % du total) au détriment de celles strictement monétaires (38 %) et ne possède pas de régime fiscal bonifié pour les familles<sup>24</sup>.



<sup>23</sup> Voir : Dumont, Gérard-François, « Quelle géographie de la fécondité en Europe ? », *Population & Avenir*, n° 736, janvier-février 2018, <https://doi.org/10.3917/popav.736.0003>; « La fécondité en Europe : quelle influence de la politique familiale ? », *Population & Avenir*, n° 716, janvier-février 2014, <https://doi.org/10.3917/popav.716.0003>; Depuis les mesures prises au milieu des années 2010 et accentuées ensuite, les budgets de la politique familiale de la France ont été considérablement réduits dans l'ensemble de leurs modalités (prestations, fiscalité, congé parental...).

<sup>24</sup> Gilles le Garrec, « La fécondité et les aides financières aux familles dans l'Union Européenne : un point sur les données », OFCE le Blog, 19 janvier 2024.



4

---

# LE CAS ALLEMAND

LE TIMIDE RENOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE

# LE CAS ALLEMAND

LE TIMIDE RENOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE

## 1. UNE VISION PARTAGÉE DES FRANÇAIS D'ALLEMAGNE SUR LES POLITIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE LEUR PAYS D'ACCUEIL



Arnaud J., dirigeant d'une filiale d'une grande entreprise française et père de sept enfants, constate que les jardins d'enfants sont gratuits et de bonne qualité mais manquent cruellement de places. De plus, *« les infrastructures sont meilleures à l'Est qu'à l'Ouest : il s'agit d'un héritage de la RDA où les femmes avaient plus l'habitude de travailler. »* Olivier W., cadre d'entreprise et père de 4 enfants à Hambourg, a le même type de réflexion : *« L'Allemagne garde cette tradition de confier les enfants à leur mère durant la petite enfance [...]. C'est assez difficile de gérer carrière et enfants mais des efforts sont faits par les entreprises. »*



Arnaud J., considère positivement l'universalité du système d'allocations familiales allemand et les abattements fiscaux en vigueur. Selon lui, *« c'est forcément une incitation importante à fonder ou agrandir une famille. Je pouvais également déduire 5 000 € par an de mes impôts pour la scolarité de mes enfants parce qu'ils fréquentaient des écoles privées. »*

# LE CAS ALLEMAND

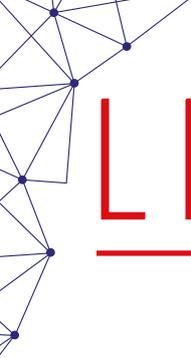
LE TIMIDE RENOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE



Pour Olivier W., la société allemande est mal disposée à l'égard des politiques publiques démographiques : *« Les Allemands ont assez peu d'enfants à ce que je vois, d'ailleurs avec 4, je faisais office d'exception. Il y a toujours un souvenir des années noires dès que l'idée d'une politique familiale est émise, mais les choses évoluent. »*

Une réflexion qu'affine Arnaud J. en détaillant les différences culturelles est-ouest : *« les Allemands ont assez peu d'enfants et se limitent, en général, à un seul : c'est une responsabilité écrasante et il faut lui accorder une grande attention. Ce phénomène est moins marqué à l'Est, où il est normal qu'une femme arrête et reprenne le travail pour élever un enfant, qu'à l'Ouest où l'on considère qu'une femme doit rester au foyer à partir du troisième enfant. Il existe également une vision négative de la Rabenmutter, la mère corbeau, qui poursuit sa carrière professionnelle et ne s'occupe pas de ses enfants. »*





# LE CAS ALLEMAND

LE TIMIDE RENOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE

## 2. UN RATTRAPAGE DÉMOGRAPHIQUE DE L'EST PAR RAPPORT À L'OUEST

À la réunification, l'enjeu des politiques démographiques allemandes a été de concilier deux modèles familiaux différents : celui de l'Ouest avec une mère de famille majoritairement au foyer et un fort taux de femmes choisissant de n'avoir aucun enfant (18,1 % contre seulement 7,7 % en ex RDA) et celui de l'Est où la norme était d'avoir deux enfants (51,1 % des femmes contre 39 % en ex-RFA). La RDA mettait en avant ce type de modèle familial et valorisait la conciliation des impératifs de vie professionnelle et de vie de famille, le taux d'emploi des femmes y atteignant 90%<sup>25</sup>.

En 1989, Est et Ouest affichaient une fécondité assez proche : 1,57 en RDA et 1,4 en RFA. L'extension de la politique familiale ouest-allemande, marquée par une certaine méfiance vis-à-vis de la prise en charge des enfants par l'État<sup>26</sup>, un devoir de neutralité des pouvoirs publics face aux choix individuels et le rejet d'une politique nataliste, a, après la réunification, suscité une forte hostilité chez les Allemands de l'Ex-RDA.

Dans un contexte de forte hausse des loyers, la majeure partie des Allemands de l'Est se sont retrouvés, au vu de la faiblesse de leurs salaires, dans la partie inférieure de la classe moyenne gagnant trop pour bénéficier de l'accès aux logements sociaux ou à des prêts publics bonifiés, mais pas assez pour être concernés par les avantages fiscaux accordés aux familles. Conséquence majeure, la fécondité en ex-RDA est tombée à 0,77 en 1994<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> Anne Salles, « 30 ans de politique familiale en Allemagne : vers la fin de la fracture entre Est et Ouest ? », Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande [En ligne], 54-2 | 2022, mis en ligne le 29 décembre 2023, consulté le 25 mai 2024 (<http://journals.openedition.org/allemande/3322>).

<sup>26</sup> À titre d'exemple, seul 1 % des enfants de moins de trois ans relevait d'un régime de garde formel en RFA, contre 80 % en RDA.

<sup>27</sup> Ibid

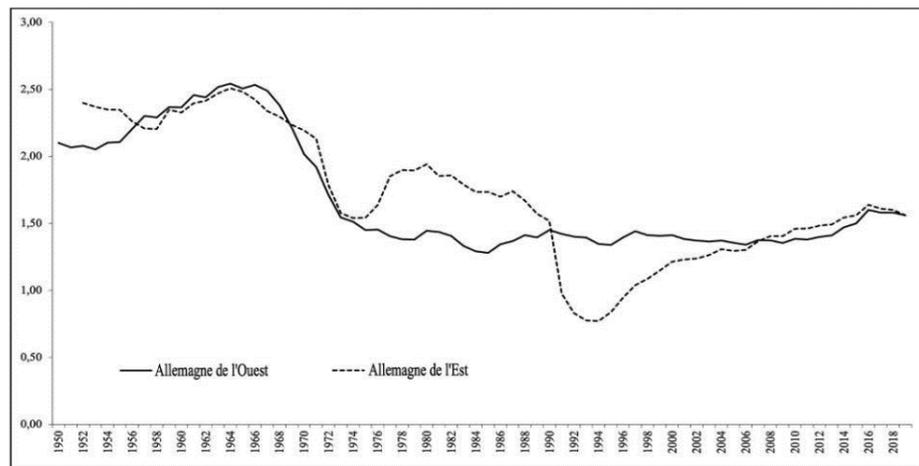
# LE CAS ALLEMAND

LE TIMIDE RENOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE

La politique démographique mise en œuvre dans les années 2000 n'a pas été suffisamment forte pour véritablement impacter le taux de fécondité des Allemandes de l'Ouest dans des proportions importantes, mais a permis de rééquilibrer celui de leurs compatriotes de l'Est, comme le montre le graphique suivant<sup>28</sup> :

## ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR DE FÉCONDITÉ À L'EST ET À L'OUEST DE 1950 À 2018.

Source : Destatis



Même si le chiffre des naissances a augmenté en Allemagne pour dépasser celui de la France en 2016, cette hausse est principalement due aux femmes étrangères de 20-40 ans, dont le nombre a crû de 54 % entre 2011 et 2016, et qui possèdent un indice de fécondité de 2,28 enfants par femme, tirant vers le haut la fécondité du pays à 1,59 enfant par femme cette année-là, ainsi que le mentionne Michèle Tribalat<sup>29</sup>.

La politique démographique allemande n'a pas permis d'atteindre le remplacement des générations, elle a rendu possible la redynamisation de la fécondité de la classe moyenne inférieure qui se retrouvait prisonnière des effets de seuil, induits par les politiques fiscales et sociales fédérales. Il est toutefois important de noter que le tabou allemand à une politique plus nataliste a su évoluer que ce soit au niveau gouvernemental ou dans les mentalités.

<sup>28</sup> ibid

<sup>29</sup> Michèle Tribalat, « natalité en berne », 25 janvier 2024, consulté le 5 août 2024 (<https://micheletribalat.fr/statistiques-d-mographiques/natalit-en-berne-suite?t=1722433532856>).

# LE CAS ALLEMAND

LE TIMIDE RENOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE

## 3 - QUELLE POLITIQUE ?



- Le système d'allocations familiales allemand est universel et versé sous forme de crédit d'impôts, sauf aux foyers qui n'en payent pas, la somme allouée atteignant 204€ (soit 4,5% d'un salaire moyen) par enfant pour chacun des deux premiers, puis montent à 210€ pour le troisième et à 234€ pour les suivants. Ces allocations sont versées jusqu'à 18 ans sauf quand les enfants sont demandeurs d'emploi ou étudiants (respectivement 21 et 25 ans).
- Certains Landers, comme la Bavière, mettent en place une allocation de crèche d'un montant de 100€ par enfant d'un et deux ans ainsi qu'une allocation universelle plus classique de 250€ par mois et par enfant (qui monte à 300€ à partir du troisième).



- Le taux de prise en charge collective des enfants de moins de 3 ans est relativement bas, à 23,3% en 2023<sup>30</sup>, même si chaque enfant d'un à trois ans possède un droit légal à être accueilli en crèche.
- L'action des différents Landers peut également être assez différente sur certains sujets comme celui des places en crèches par exemple. Un déficit de 291 000 places disponibles concernant les structures d'accueil de l'enfant d'entre un et trois ans (que la loi garantit en théorie)<sup>31</sup> demeure un problème saillant. À horizon 2030, le besoin pourrait s'établir entre 244 et 310 000 places à l'Ouest du pays, mais à seulement 5 600 dans sa partie Est.
- En 2005, un nouveau congé parental de 14 mois a été instauré, indemnisé à hauteur de 65% du salaire avec un plafond à 1800€. Il peut, sur le modèle suédois, être pris par le père ou la mère.

# LE CAS ALLEMAND

LE TIMIDE RENOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE

## 4. UN NIVEAU DE DÉPENSE PUBLIQUE COMPARABLE À CELUI DE LA FRANCE

La dépense publique fléchée vers les familles s'élevait à 3,2% du PIB en 2019, dont un quart de dépenses fiscales, 34% de prestations financières et 41% d'investissement dans des structures dédiées au jeune enfant<sup>32</sup>.

La grande particularité de l'Allemagne par rapport à la France est le versement d'allocations familiales pour le premier enfant, ce qui explique ce taux relativement élevé de 3,2%, mais, bien évidemment, cela limite les possibilités pour mieux accompagner les familles de deux enfants ou plus<sup>33</sup>.



<sup>30</sup> Germany - Children aged less than 3 years in formal childcare, Tradings economics, consulté le 27 mai 2024 (<https://tradingeconomics.com/germany/children-aged-less-than-3-years-in-formal-childcare-eurostat-data.html>). <sup>31</sup> 378.000 Kitaplätze fehlen in Deutschland, Zeit Online, consulté le 28 mai 2024 (<https://www.zeit.de/politik/deutschland/2023-05/kita-betreuung-anspruch-platz-mangel-bundesfamilienministerium>). <sup>32</sup> La fécondité et les aides financières aux familles dans l'Union Européenne : un point sur les données », op.cit. <sup>33</sup> Parant, Alain, « Politique familiale et vitalité démographique. Les cas singuliers de la Suède, de l'Allemagne et de la France », Population & Avenir, n° 766, janvier-février 2024. <https://doi.org/10.3917/popav.766.0004>



5

---

# LE CAS HONGROIS

UNE POLITIQUE COMPLÈTE QUI INTÈGRE  
NOTAMMENT LES PROJETS IMMOBILIERS  
DES FAMILLES

# LE CAS HONGROIS

UNE POLITIQUE COMPLÈTE QUI INTÈGRE NOTAMMENT LES PROJETS IMMOBILIERS DES FAMILLES

## 1. DES FRANÇAIS DE HONGRIE ASSEZ SATISFAITS DE L'IMPORTANCE DE LA CULTURE DE LA FAMILLE



Selon **Olivier M., manager d'une entreprise française** dans le sud de la Hongrie, le marché du travail est très dynamique en Hongrie et *« embaucher ou débaucher ne constitue donc pas un gros problème. Il existe par exemple un CDD dont la durée est flexible qui s'adapte au retour de la mère dans l'entreprise »*. De même, *« l'influence du congé parental est très forte et positive ; il est suffisamment long pour que les femmes soient incitées à avoir leurs enfants l'un à la suite de l'autre, le premier et le deuxième en général. En revanche, l'absence d'infrastructures type crèche et nourrices demeure un frein à la natalité. »*

**Sabine B., mère au foyer** à Budapest, abonde en ce sens et déclare que la majorité des femmes restent à la maison jusqu'aux cinq ans de l'enfant, car il y a assez peu de structures publiques dédiées à l'accueil du jeune enfant. En revanche, *« le fait de devoir s'occuper des enfants est généralement compris par l'employeur et il n'est pas rare qu'au bout de quelques années une femme retrouve son poste. »*

# LE CAS HONGROIS

UNE POLITIQUE COMPLÈTE QUI INTÈGRE NOTAMMENT LES PROJETS IMMOBILIERS DES FAMILLES



Pour Paul M., cadre avec deux enfants, résidant avec sa famille dans le sud de la Hongrie, il est plus simple d'élever des enfants en Hongrie qu'en France, du fait de l'importance des solidarités intergénérationnelles, du volontarisme de l'État à aider les familles et de l'atmosphère de tranquillité publique qui règne dans le pays. Une vision que partage Sabine B., qui déclare que *« la culture [de la Hongrie] est très « pro-famille » ; à Budapest de nombreux parcs existent pour les petits, les grands et toute la famille. On n'a aucun problème de sécurité, d'ailleurs je laisse à ma fille de 11 ans faire des choses que je n'oserais pas à Paris ! »*



Paul M. constate l'efficacité du CSOK et voit fleurir de nombreuses nouvelles maisons acquises à l'aide de prêts publics. De même, *« le dégrèvement d'impôts est aussi quelque chose d'efficace parce que cela donne l'impression aux familles que leurs enfants sont finalement plus un "investissement collectif" pour le pays »*. Une opinion que partage également Estelle S.



# LE CAS HONGROIS

UNE POLITIQUE COMPLÈTE QUI INTÈGRE NOTAMMENT LES PROJETS IMMOBILIERS DES FAMILLES

## 2. UNE HAUSSE DE LA FÉCONDITÉ DE 0,3 ENFANT PAR FEMME EN DIX ANS

En 2011, la fécondité des femmes hongroises était descendue à des niveaux extrêmement bas, bien au-dessous du remplacement des générations, à 1,23 enfant par femme<sup>34</sup>. Cette situation a justifié la mise en œuvre d'une ambitieuse politique publique, qui, contrairement à celles de pays en ayant initié de similaires, demeure pérenne.

Pour l'année 2022, Eurostat indique un chiffre de 1,56 enfant par femme, l'office hongrois des statistiques anticipant un léger tassement pour les années 2023-2024<sup>35</sup>.

À l'analyse des chiffres d'Eurostat et ainsi que l'avait mesuré l'*Institute for Family studies*, la politique familiale hongroise a permis d'augmenter, sur les premières années de sa mise en œuvre, la fécondité des femmes hongroises de 0,1 à 0,2 enfant selon les scénarios en 2016, pour atteindre 0,3 enfant par femme de 2017 à 2022 selon nos estimations<sup>36</sup>. En l'absence de politique publique dédiée<sup>37</sup>, l'indice contrefactuel bas, aurait atteint 1,3 enfant par femme et l'indice contrefactuel haut, en orange, 1,4<sup>38</sup>.

---

<sup>34</sup> Hungarian central office statistics, Live births, total fertility rate, consulté le 22 mai 2024 ([https://www.ksh.hu/stadat\\_files/nep/en/nep0006.html](https://www.ksh.hu/stadat_files/nep/en/nep0006.html)).

<sup>35</sup> Ibid

<sup>36</sup> Lyman Stone, « Is Hungary Experiencing a Policy-Induced Baby Boom? », *Institute for Family studies*, 18 juin 2018, consulté le 22 mai 2024 (<https://ifstudies.org/blog/is-hungary-experiencing-a-policy-induced-baby-boom>).

<sup>37</sup> Rappelons que dans les pays européens à haut niveau sanitaire, le seuil de simple remplacement des générations, c'est-à-dire qu'une génération féminine soit remplacée à la génération suivante par le même effectif, suppose une fécondité de 2,1 enfants par femme. Voir : Dumont, Gérard-François, Géographie des populations. Concepts, dynamiques, prospectives, Paris, Armand Colin, 2023, <https://www.cairn.info/geographie-des-populations--9782200634797.htm>

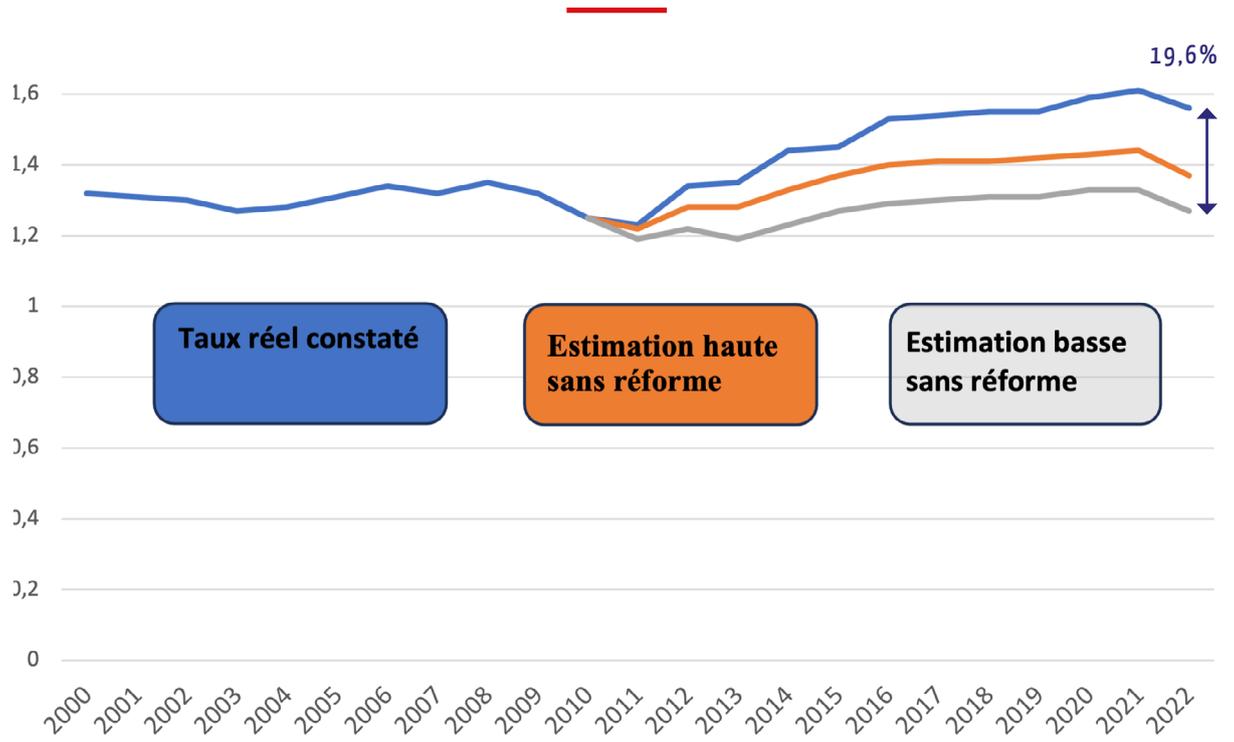
<sup>38</sup> À partir de 2016, les estimations ont été directement réalisées par l'IFE.

# LE CAS HONGROIS

UNE POLITIQUE COMPLÈTE QUI INTÈGRE NOTAMMENT LES PROJETS IMMOBILIERS DES FAMILLES

## RÉFORME DE LA POLITIQUE FAMILIALE HONGROISE.

Estimation de l'effet des mesures sur l'indice de fécondité.



Notons également, l'importance d'un effet d'entraînement que le Pr Gérard-François Dumont qualifie d'« effet tir à l'arc » : « en raison de la logique de longue durée en science de la population, des écarts aux conséquences limitées sur une courte période entraînent à terme des différences importantes<sup>39</sup> ». Ce rebond de la natalité aura donc des effets à long terme sur la santé sociale et économique du pays.

<sup>39</sup> Gérard-François Dumont. L'avenir démographique de l'Europe. Questions internationales, 2012, 57, pp.92-97

# LE CAS HONGROIS

UNE POLITIQUE COMPLÈTE QUI INTÈGRE NOTAMMENT LES PROJETS IMMOBILIERS DES FAMILLES

## 3 - UN VOLONTARISME PUBLIC ORIGINAL ET CENTRÉ SUR DES PRÊTS PUBLICS BONIFIÉS À DESTINATION DES FAMILLES



- Une exonération totale d'impôt sur le revenu pour les mères de trois enfants et plus.
- Le versement d'allocations familiales relativement faibles, de 34€ par mois pour un enfant, un chiffre qui monte à 37€ par enfant pour deux enfants et à 44€ (soit 2,1% du salaire moyen) par enfant pour les familles de trois enfants et plus<sup>23</sup>.
- Une aide à l'achat d'environ 7 000€ pour l'acquisition d'un véhicule de 7 places pour les familles nombreuses.



Mise en œuvre du CSOK, un prêt bonifié dont le taux d'intérêt est fixé à 3% et destiné aux familles pour l'achat de leur logement. Le montant maximum empruntable varie en fonction du nombre d'enfants (entre 40 000€ et 130 000€ au total, la dette à rembourser diminuant à mesure que la famille s'agrandit).

<sup>23</sup> Les politiques familiales des 27 pays de l'Union européenne, Mission des relations européennes, internationales et de la coopération, CNAF, septembre 2021.

# LE CAS HONGROIS

UNE POLITIQUE COMPLÈTE QUI INTÈGRE NOTAMMENT LES PROJETS IMMOBILIERS DES FAMILLES



- La possibilité pour les grands-parents qui travaillent de prendre un congé « parental » pour s'occuper de leurs petits-enfants et toucher une allocation plafonnée à 700€ par mois.
- Un congé maternité de 24 semaines, indemnisé à hauteur de 70 % du salaire brut, sans plafond et un congé paternité de cinq jours.



Le niveau de sécurité satisfaisant de la Hongrie (le sentiment d'insécurité est ressenti par 28 % des Français contre 15 % en Hongrie<sup>40</sup>), une cellule familiale solide (7,4 mariages pour 1 000 habitants, contre 2,3 en France)<sup>41</sup>, une attention constante des pouvoirs publics à l'endroit des politiques familiales permettent aux familles de bénéficier de la stabilité du soutien de l'État dans leurs choix familiaux.

<sup>40</sup> Sécurité et société, INSEE, édition 2021, consulté le 28 juin 2024 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5763619?sommaire=5763633>).

<sup>41</sup> Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne, chiffres clés, INSEE, 20/07/2023, consulté le 28 juin 2024 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381492>).

# LE CAS HONGROIS

UNE POLITIQUE COMPLÈTE QUI INTÈGRE NOTAMMENT LES PROJETS IMMOBILIERS DES FAMILLES

## 4. UNE DÉPENSE PUBLIQUE IMPORTANTE EU ÉGARD AU DÉVELOPPEMENT RELATIVEMENT FAIBLE DU PAYS

Les dépenses publiques consacrées à la famille en Hongrie atteignaient 3,1% du PIB en 2019 comportant 23% de mesures fiscales, 45% de prestations financières classiques et 32% d'investissements collectifs dans la petite enfance<sup>42</sup>.



<sup>42</sup> Gilles le Garrec, « La fécondité et les aides financières aux familles dans l'Union Européenne : un point sur les données », «op.cit.



6



BONNES  
PRATIQUES

INTERNATIONALES CIBLÉES

# BONNES PRATIQUES

INTERNATIONALES CIBLÉES

Certains autres pays non retenus dans notre comparaison ont développé des politiques intéressantes, nous vous en livrons deux exemples éclairants.



## ÉMIRATS ARABES UNIS, UNE ATMOSPHÈRE PRO FAMILLE

- Les EAU ont créé un *Parent-friendly Label*, soutenu par l'UNICEF et décerné aux entreprises et aux organisations parapubliques pour leur engagement en faveur d'une culture du travail favorisant la prise en compte de l'enfant et de la famille pour leurs employés. À l'heure actuelle, 150 000 travailleurs et 50 000 enfants sont couverts par le dispositif.
- En complément, les Émirats Arabes Unis ont développé de multiples facilités pour les enfants dans la vie quotidienne : places de parking réservées aux familles, files dédiées dans les transports, terrains de jeux dans tous les développements immobiliers et tous les parcs.



## FINLANDE, UNE AIDE TRÈS CONCRÈTE À L'ENTRÉE DANS LA MATERNITÉ

- De manière classique la Finlande offre un généreux congé parental de 320 jours et une allocation de garde d'enfants à domicile de 343€ par mois.
- De manière plus originale, la Finlande offre une boîte de maternité aux mères pour chaque nouvelle naissance. Celle-ci comprend des vêtements et de la literie à destination du nouveau-né ainsi que des articles de puériculture.



7

---

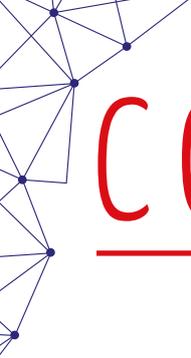
CONCLUSION

# CONCLUSION

L'exemple des pays mentionnés dans l'analyse montre qu'une approche renouvelée est possible : l'Allemagne illustre un timide redressement démographique, la Hongrie a construit, depuis plus de 10 ans, un modèle original de politique familiale et la Suède maintient un système centré sur la volonté de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ainsi que le synthétise le tableau ci-dessous.

## TABLEAU COMPARATIF DES CHIFFRES ET MESURES DES DIFFÉRENTES POLITIQUES DÉMOGRAPHIQUES

	 Suède	 Hongrie	 Allemagne	 France
Taux de couverture des modes de garde collectifs	54 %	20 %	23,3%	57,2 %
Dépense globale en faveur des politiques familiales en % du PIB	3,4 %	3,1 %	3,2 %	3,4 %
Allocations familiales par enfant pour une famille de deux enfants	Universelles, 130,5€	Universelles, 37€.	Universelles, 204€.	Non-universelles entre 18,5 et 74,2€
Accompagnement des projets immobiliers	Aucun	Programme CSOK	Aucun	Aucun
Taux d'emploi des femmes	73,5 %	70,5 %	73,7 %	66 %



# CONCLUSION

---

## 3 GRANDS PRINCIPES SE DÉTACHENT DES ANALYSES INTERNATIONALES

---

### 1. Une politique familiale est un investissement à long terme et non une dépense courante.

Il faut considérer la politique familiale au même titre que des grands programmes dans le domaine des infrastructures ou de l'énergie. Il est donc essentiel d'assurer une stabilité et une pérennité de la politique familiale dans le temps ainsi que de sanctuariser leur budget.

### 2. Une politique familiale sera d'autant plus efficace qu'elle agit de manière équilibrée sur quatre piliers

La politique familiale doit agir conjointement sur chacun des piliers : argent, temps, espace et atmosphère.

### 3. Une politique familiale doit privilégier son action sur le deuxième enfant et les suivants

Les mesures mises en place doivent être compréhensibles par les familles. Il semble également judicieux de prioriser l'action publique en direction du 2<sup>e</sup> enfant et des suivants, la décision d'avoir un premier enfant étant en effet moins sujette à l'influence de politiques publiques, ainsi que vers les classes moyennes.

# CONCLUSION

## INITIATIVES INTERNATIONALES À DUPLIQUER EN FRANCE



- Suppression des primes de naissance dont l'efficacité démographique n'a pu être établie.
- **Proposition clef 1** : restauration de l'universalité des allocations familiales sur le modèle suédois.
- Créer un crédit d'impôt pour les dépenses relatives aux frais de scolarité des étudiants du supérieur et retour aux plafonds du quotient familial d'avant la loi de finances pour 2013 soit, en y ajoutant l'inflation, 2 904€ par demi-part fiscale.
- Doublement du bonus à l'achat d'une voiture électrique et suppression du plafond de ressources pour les familles de trois enfants et plus souhaitant acquérir un véhicule 7 places.



- **Proposition clef 2** : créer un congé parental avec les caractéristiques suivantes :
  - Une durée longue, attribuée à chaque couple sur le modèle allemand ou suédois (14 et 18 mois).
  - Un partage libre entre les deux membres du couple afin d'assurer une équité familiale mais aussi professionnelle
  - La possibilité de prendre le congé en même temps ou séparément, dans l'année suivant la naissance de l'enfant
  - Une indemnisation de bon niveau comme en Allemagne ou en Suède (70 et 80% du salaire).
- Création d'un statut de grand parent assistant maternel sur le modèle hongrois. Un grand parent pourrait être salarié par ses enfants pour prendre en charge ses petits-enfants, dans les mêmes conditions que les aides à domicile. Cela n'est possible actuellement en France qu'à condition d'obtenir un agrément du conseil départemental pour devenir assistante maternelle agréée. Il conviendrait de supprimer cette obligation.

# CONCLUSION



---

— **Proposition clef 3** : créer une politique familiale du logement comprenant un prêt immobilier à taux réduit pour les familles de deux enfants et plus souhaitant acquérir ou agrandir leur résidence principale.



---

**Il est évidemment difficile de modifier une culture nationale, néanmoins des dispositions simples permettraient au moins symboliquement, de valoriser la famille.**

- Favoriser l'accès aux services des familles (places de parking réservées, files d'attente dédiées, accès aux transports) à la manière de l'organisation sociale suédoise.
- Créer un label « familles bienvenues », sur le modèle émirati, pour les administrations, les transports, les restaurants, les musées ou les entreprises favorisant l'accueil des familles avec des enfants en bas âge.
- Mettre en œuvre une baby-box à l'image de la Finlande.
- Instaurer un family-score, sur le modèle du nutriscore, pour les communes et les grandes entreprises, dont le résultat serait intégré à la notation extra-financière des sociétés et, in fine, deviendrait une composante de leur RSE.



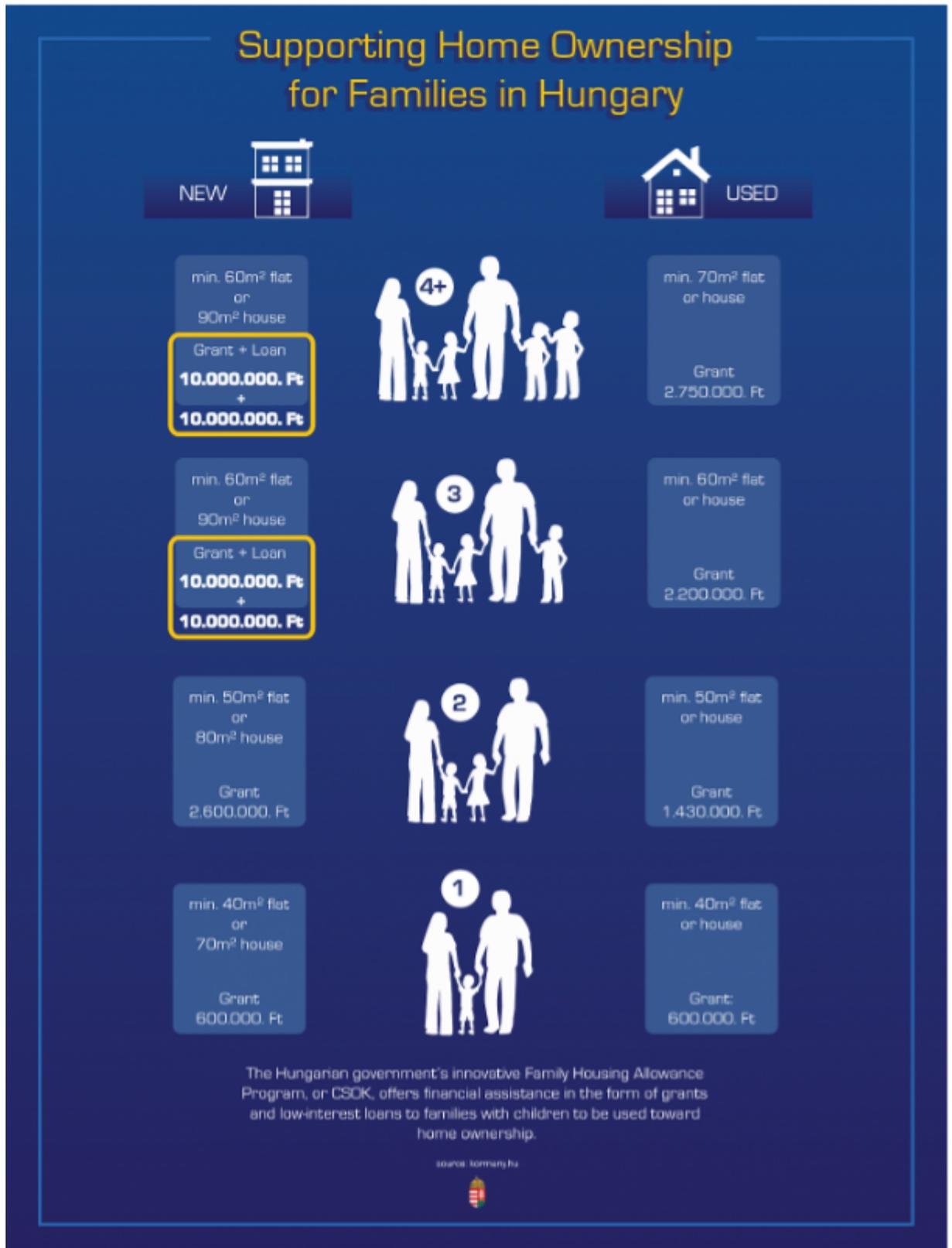
---

# ANNEXES

# ANNEXES

ANNEXE #1

## INFOGRAPHIE DU CSOK HONGROIS



# ANNEXES

ANNEXE #2 - INTERVIEW DES FRANÇAIS DE HONGRIE, DE SUÈDE ET D'ALLEMAGNE

## — INTERVIEWS DES FRANÇAIS DE HONGRIE

Olivier M. Manager d'une entreprise française dans le sud de la Hongrie



LE TEMPS

« Selon moi, le marché du travail est très dynamique en Hongrie et embaucher ou débaucher ne constitue donc pas un gros problème. Il existe par exemple un CDD dont la durée est flexible qui s'adapte au retour de la mère dans l'entreprise ». « L'influence du congé parental est très forte et positive, il est suffisamment long pour que les femmes soient incitées à avoir leurs enfants l'un à la suite de l'autre, le premier et le deuxième en général. En revanche, l'absence d'infrastructures type crèche et nourrices demeure un frein à la natalité. »



L'ATMOSPHÈRE

« Il y a effectivement un focus sur la politique familiale et une incitation à la natalité, mais le niveau de vie des Hongrois est faible, surtout en dehors de Budapest. Se payer une nourrice est donc difficile. Les femmes partent donc du travail vers 16h pour aller chercher leurs enfants à l'école et, de fait, voient leur progression de carrière entravée. »

Paul M., cadre, 2 enfants réside avec sa famille dans le sud de la Hongrie.



L'ATMOSPHÈRE

« Il est plus simple d'élever des enfants en Hongrie qu'en France. La sécurité est totale et les villes possèdent de nombreux lieux exclusivement dédiés aux enfants. Il y a une vraie tradition d'entraide intergénérationnelle. On sent une vraie volonté de l'Etat de motiver les familles à faire plus d'enfants et cela n'est pas vu comme quelque chose de rétrograde. »



L'ARGENT



L'ESPACE

« Les aides à l'achat de la résidence principale sont très efficaces. Dans ma ville j'ai vu se construire beaucoup de maisons modernes comme cela. Le dégrèvement d'impôts est aussi quelque chose d'efficace parce que cela donne l'impression aux familles que leurs enfants sont finalement plus un « investissement collectif » pour le pays. »

# ANNEXES

ANNEXE #2 - INTERVIEW DES FRANÇAIS DE HONGRIE, DE SUÈDE ET D'ALLEMAGNE



LE TEMPS

« Nous n'avons eu dans notre ville aucun problème pour trouver crèches et école, en revanche la journée scolaire se termine tôt ce qui est handicapant si les deux parents travaillent, à moins d'avoir la famille à côté ce qui est notre cas. »

Sabine B., mère au foyer, réside depuis 8 ans à Budapest



L'ATMOSPHÈRE

« La culture est très « pro-famille », à Budapest de nombreux parcs existent pour les petits, les grands et toute la famille. On n'a aucun problème de sécurité, d'ailleurs je laisse à ma fille de 11 ans faire des choses que je n'oserais pas à Paris ! L'école se finit tôt ce qui permet beaucoup d'activités pour les enfants. »



L'ESPACE

« Je sais qu'il y a de nombreuses mesures assez incitatives : notamment l'aide à l'achat d'une maison au 3<sup>e</sup> enfant. Les salaires sont moins forts qu'en Europe de l'Ouest et l'immobilier cher. »



LE TEMPS

« Globalement beaucoup de femmes restent à la maison jusqu'aux 5 ans de l'enfant car il y a assez peu de structures publiques pour les petits. Ou alors la famille prend le relais. Mais le fait de devoir s'occuper des enfants est généralement compris par l'employeur et il n'est pas rare que au bout de quelques années une femme retrouve son poste. »

Estelle S., employée dans une association, réside à Budapest depuis 7 ans.



L'ATMOSPHÈRE

« La société hongroise est très tournée autour de la famille et le gouvernement entretient beaucoup cette culture. Beaucoup de choses sont prévues pour les enfants, des parcs partout notamment qui sont de vrais lieux de regroupements des générations. Il y a un vrai respect des gens âgés, il est tout à fait commun de voir des jeunes aider des personnes âgées ou laisser des places dans les tramways. Il faut ajouter une grande sécurité. »



L'ESPACE

« Dans la cadre de mon travail je rencontre beaucoup de Hongrois, et il n'est pas rare d'entendre tel ou tel dire qu'ils ont fait le petit troisième grâce aux aides de l'Etat. Souvent cela finance des maisons loin de Budapest car la ville est très chère. »

# ANNEXES

ANNEXE #2 - INTERVIEW DES FRANÇAIS DE HONGRIE, DE SUÈDE ET D'ALLEMAGNE



LE TEMPS

« Je sais que la garde d'enfants est un vrai problème car, notamment à Budapest, on manque de crèches et de maternelles. Il y en a mais elles sont privées et donc chères. C'est un peu la débrouille avec la famille. Beaucoup de femmes doivent arrêter de travailler et s'y remettre après c'est assez compliqué. En ce qui me concerne, la vie avec mes enfants est plus simple dans cette capitale qu'ailleurs. »



## — INTERVIEWS DES FRANÇAIS DE SUÈDE

Nolwenn L., professeur de chant à Stockholm et mère de trois enfants



L'ARGENT



LE TEMPS

« Les allocations familiales fonctionnent assez bien, le système est fait pour que les parents travaillent et chacun des deux touche 50 % des sommes versées sur son compte personnel. Le congé parental est également fait pour protéger les deux parents et qu'ils s'investissent dans l'éducation de leurs enfants. Prendre un congé parental pour un homme est quelque chose d'accepté dans les entreprises : l'avantage, c'est qu'il n'y a pas de déséquilibre de carrière avec les femmes.

Les entreprises s'organisent pour trouver des remplaçants en CDD pour les femmes comme pour les hommes et ils ne sont pas mis au placard à leur retour, il y a une vraie ouverture de leur part pour trouver des solutions.

Le congé parental est une super idée professionnellement et familialement ! Étant donné qu'il peut être réparti entre les deux parents, on a plus de temps pour créer de vrais liens avec les enfants. En revanche, il n'y a pas de possibilité de faire garder son enfant avant un an, ce qui peut être compliqué à gérer. »



L'ESPACE

« C'est vrai que les gens ont de petits appartements et leur configuration fait que la famille à deux enfants est la norme. »

# ANNEXES

ANNEXE #2 - INTERVIEW DES FRANÇAIS DE HONGRIE, DE SUÈDE ET D'ALLEMAGNE

Axelle L., agent public de l'administration suédoise et officier de réserve à l'ambassade de France, mère de trois enfants



LE TEMPS



L'ATMOSPHÈRE

« L'école commence à 6 ans et on ne peut pas trouver de places en crèche avant un an. Culturellement, même si c'était possible, je ne sais pas si les Suédois le feraient étant donné que la société les incite à s'occuper de leurs enfants en bas âge. Pour moi, la politique familiale suédoise est très généreuse avec un congé parental de 480 jours. C'est assez particulier : on peut les utiliser jusqu'aux douze ans de l'enfant. Je trouve ça génial ! Il y a des garderies à tous les coins de rue, elles sont super bien entretenues et très abordables (environ 150 € par mois). La société s'adapte aux congés parentaux longs et aux enfants : si on a une poussette, on ne paye pas le bus et les billets de train ou de métro sont gratuits jusqu'à l'âge de sept ans.

Il y a aussi une vraie flexibilité du monde du travail par rapport aux enfants, j'ai déjà pu emmener les miens à des formations ou des workshops auxquels j'ai assisté. Je n'ai eu aucune difficulté à passer de ma vie professionnelle à ma vie de famille, on peut même avoir des postes à responsabilités et gérer les deux. »



L'ESPACE

« À Stockholm, les prix de l'immobilier sont un vrai défi pour les familles et les appartements eux-mêmes ne sont pas conçus pour les familles nombreuses. »

Frédéric G., directeur EMEA d'une entreprise de vente d'articles pour nouveau-né.



LE TEMPS



L'ATMOSPHÈRE

« La politique familiale suédoise est l'une des meilleures du monde, sinon la meilleure, le congé parental permet d'avoir une flexibilité pour s'occuper des enfants. En général, les pères en prennent pendant au moins 6 mois. J'ai en permanence dans mes équipes entre 5 et 10 personnes en congé parental.

Le système VAB, qui donne droit à prendre un congé maladie sans délai de carence lorsqu'un enfant est malade, aide aussi les parents à gérer efficacement leur vie de famille. Tout dans le système est fait pour que ça fonctionne, la Suède c'est le paradis ! Les Suédois expatriés à l'étranger reviennent au pays quand ils décident d'avoir des enfants. Ici tout est organisé pour que ça marche alors qu'en France il faut se battre pour avoir une place en crèche ! »

# ANNEXES

ANNEXE #2 - INTERVIEW DES FRANÇAIS DE HONGRIE, DE SUÈDE ET D'ALLEMAGNE



L'ESPACE

« En revanche, à Stockholm et dans les grandes villes, l'accès à la propriété est compliqué et empêche de passer le cap du deuxième ou du troisième enfant. Comme les loyers sont plafonnés, les entreprises n'investissent plus dans l'immobilier locatif et le marché immobilier est verrouillé. »



## — INTERVIEWS DES FRANÇAIS D'ALLEMAGNE

Arnaud J., dirigeant d'une filiale d'une grande entreprise française et père de sept enfants



L'ARGENT

« L'avantage, c'est que les allocations familiales sont universelles et généreuses. Elles s'accompagnent d'ailleurs d'abattements fiscaux calculés par enfant, c'est forcément une incitation importante à fonder ou agrandir une famille. Je pouvais également déduire 5000€ par an de mes impôts pour la scolarité de mes enfants parce qu'ils fréquentaient des écoles privées. »



LE TEMPS

« Les kindergartens sont gratuits ou assez bon marché et de bonne qualité mais, en revanche, les listes d'attente sont assez longues. Les enfants ne sont véritablement scolarisés qu'à partir de 6 ans et n'apprennent à lire et à compter qu'à partir de cet âge. Les infrastructures sont meilleures à l'Est qu'à l'Ouest : il s'agit d'un héritage de la RDA où les femmes avaient plus l'habitude de travailler. »



L'ATMOSPHÈRE

« Culturellement, les Allemands ont assez peu d'enfants et se limitent, en général, à un seul : c'est une responsabilité écrasante et il faut lui accorder une grande attention. Ce phénomène est moins marqué à l'Est où il est normal qu'une femme arrête et reprenne le travail pour élever un enfant, qu'à l'Ouest où l'on considère qu'une femme doit rester au foyer à partir du troisième enfant. Il existe également une vision négative de la Rabenmutter, la mère corbeau, qui poursuit sa carrière professionnelle et ne s'occupe pas de ses enfants ». En revanche, le niveau de sécurité des personnes est largement meilleur qu'en France, dès l'âge de sept ans les enfants prennent les transports en commun et vont à l'école seuls, ce qui n'est possible qu'à partir du moment où un degré de confiance suffisant existe dans la société. Dit autrement, on n'est pas obligé de s'inquiéter lorsqu'un enfant ne rentre pas à l'heure le soir. »

# ANNEXES

ANNEXE #2 - INTERVIEW DES FRANÇAIS DE HONGRIE, DE SUÈDE ET D'ALLEMAGNE

Olivier W., cadre d'entreprise, père de 4 enfants, Hambourg



L'ARGENT

« Les allocations familiales sont universelles, elles n'ont pas cet aspect « social » qu'il y a maintenant en France. D'une manière générale, beaucoup de choses sont déductibles des impôts. »



LE TEMPS

« L'Allemagne garde cette tradition de confier les enfants à leur mère durant la petite enfance même si un gros effort est fait pour développer les crèches et les petites écoles. Néanmoins dans les villes c'est encore assez compliqué d'avoir des places. Il y a toutefois un congé parental assez intéressant. C'est assez difficile de gérer carrière et enfants mais des efforts sont faits par les entreprises. »



L'ATMOSPHÈRE

« Mon dernier enfant est né en Allemagne et force est de constater que tout ce qui est suivi médical est particulièrement bien fait. Les Allemands ont assez peu d'enfants à ce que je vois, d'ailleurs avec 4 je faisais office d'exception. Il y a toujours un souvenir des années noires dès que l'idée d'une politique familiale est émise, mais les choses évoluent. On sent quand même une légère évolution, mais c'est timide. »



L'Institut des Français  
de l'Étranger

*le meilleur du monde pour inspirer la France*

# POLITIQUE FAMILIALE



PERMETTRE AUX FRANÇAIS  
DE CONSTRUIRE LA FAMILLE DE LEUR CHOIX.